



Apprentissage de la citoyenneté à l'école maternelle

publié le 05/01/2017

Descriptif :

Proposition de Laëtitia Chardavoine, CPD conseillère pédagogique départementale Sciences et EDD chargée de mission Mémoire et Citoyenneté

« La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle. » BO spécial n°2 du 26 mars 2015

« L'EMC doit transmettre un socle de valeurs communes : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toute forme de discrimination. Il doit développer le sens moral et l'esprit critique et permettre à l'élève d'apprendre à adopter un comportement réfléchi. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. » BO spécial n°6 du 25 juin 2015

Quelle articulation entre le programme de maternelle (BO spécial n°2 du 26 mars 2015) et le programme d'enseignement moral et civique aux cycles 2, 3 et 4 ?

Les deux documents ci-dessous présentent cette articulation :

- sous forme linéaire, dimension par dimension ;
- sous forme de carte mentale.

Ils permettent de comprendre comment les apprentissages à l'école maternelle participent de la construction des quatre dimensions de l'enseignement moral et civique qui sont mobilisées à l'école élémentaire et au collège.

Citoyenneté cycle 1 (PDF de 852.4 ko)

Apprentissage de la citoyenneté à l'école maternelle.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.